

## **Contrat de recherche sur « Conditions de travail et santé des élus » dans le cadre du projet ANR « Les élu.es et leur santé. Contribution à l'analyse du travail politique » (ELUSAN).**

Le CSO recrute sur contrat de recherche postdoctoral de 12 mois, entre septembre 2023 et août 2024, un.e chercheur.se en sociologie titulaire d'un doctorat, disposant de compétences thématiques sur les questions de conditions de travail et/ou d'analyse du travail politique d'une part, et de compétences méthodologiques en matière quantitative (construction, passation et exploitation de questionnaires).

### **PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Une équipe de recherche de 9 chercheurs et enseignants chercheurs coordonnée par Didier Demazière (directeur de recherche, CSO) et travaillant dans cinq centres de recherche (CSO, CENS, ARENES, CERAPS, IRISSO) a obtenu un financement ANR pour le projet ELUSAN (2023-2025).

Ce projet a pour ambition d'investiguer une dimension négligée des activités politiques et de l'exercice des mandats afin d'enrichir les connaissances accumulées sur le travail politique : les rapports entre la santé et le travail des élus. Si les enjeux de santé au travail constituent une thématique classique de la sociologie du travail, ceux qui sont spécifiques au métier d'élu demeurent en effet quasi-ignorés par les sciences sociales. Faisant le constat d'un sous-investissement de la recherche sur le sujet, le projet ELUSAN a pour objectif, en croisant la sociologie du travail et la science politique, d'enrichir les connaissances accumulées sur le travail politique. Prendre la santé des élu.es comme objet de recherche permet de mettre l'accent sur les conditions d'exercice du métier politique afin de poursuivre un projet scientifique engagé par les ANR PRELAT (2009-2012 coord. Didier Demazière) et ELUAR (2017-2021 coord. Rémy Le Saout) et qui vise à saisir de façon articulée les manières dont les élu.es exercent leurs mandats, investissent les activités correspondantes, affrontent des normes et exigences spécifiques, et règlent leurs rapports au travail politique.

Le projet ELUSAN est organisé autour de l'hypothèse selon laquelle l'exercice de mandat(s) politique(s) est une activité qui est traversée et configurée par des tensions entre, d'une part, des injonctions au dévouement et des normes de conduites exigeant d'être en bonne santé et, d'autre part, des formes multiples de mises à l'épreuve et d'usure face aux exigences de la fonction pouvant potentiellement dégrader la santé. Aussi, la finalité principale du projet est d'objectiver ces tensions et de montrer comment elles sont caractéristiques du travail politique tout en s'y inscrivant de manière différenciée. Ce faisant, le projet permettra de rendre compte des normes professionnelles au principe de la régulation de ces tensions, à l'échelle des dispositifs institutionnels, des pratiques individuelles et collectives et des modèles de référence circulant dans le champ politique.

Cette hypothèse est explorée à travers quatre axes de recherche qui s'organisent en autant de questions : Comment a été constituée la protection institutionnelle de la santé des élu.es et quelles en sont les formes ? (WP1) Quels sont les traits saillants des conditions de travail des élu.es et quelles sont leurs conséquences sur leur santé ? (WP2) Comment les élu.es gèrent-ils/elles leur santé, et se constituent-ils/elles en entrepreneurs de celle-ci ? (WP3) Comment les normes professionnelles en matière de santé circulent-elles dans le champ politique et sont-elles médiatisées ? (WP4). Le postdoctorant sera rattaché à l'équipe qui investiguera plus particulièrement le deuxième axe (WP2), centré sur les conditions de travail des élu.es et les conséquences sur leur santé.

Pour plus de précision sur le projet, voir <https://elus.hypotheses.org/>

## **STRUCTURE D'ACCUEIL DU CHERCHEUR/DE LA CHERCHEUSE**

Le postdoc sera recruté et accueilli au CSO, UMR CNRS – Sciences Po Paris localisé au 1 place Saint Thomas d'Aquin, Paris. Il aura accès à un bureau pendant la durée du contrat et sera membre du CSO, ce qui lui donnera aussi accès à la bibliothèque de Sciences Po. Une charte du postdoctorat au CSO prévoit les droits et devoirs des postdoctorants et un certain nombre de dispositifs auxquels aura l'accès le ou la postdoctorant.e.

## **MISSION**

Au sein de l'équipe, le postdoc aura deux tâches principales :

La première et principale tâche s'inscrit dans l'axe 2 du projet (« la santé articulée aux conditions de travail des élu.es », responsable Jérôme Péliasse, chercheur au CSO). Il s'agit de participer à l'élaboration d'un questionnaire original portant sur les questions de conditions de travail et la santé des élus, incluant la participation aux discussions concernant la construction de l'échantillon représentatif ; la prise en charge du plan de gestion des données en conformité avec le RGPD, de la sécurisation et des questions d'anonymisation des données ; les prises de contacts encore nécessaires pour sa passation (prévue par voie informatique à environ une dizaine de milliers d'envois, chiffre qui sera ajusté), la réception et le dépouillement des questionnaires ; l'évaluation de la représentativité de l'échantillon répondant et le redressement éventuel de cet échantillon ; le recodage des variables et plus généralement l'ensemble de l'exploitation du questionnaire. Il s'agit de la principale tâche qui incombera au/à la postdoc dans le cadre de ce contrat. Des entretiens exploratoires auront été menés et un premier projet de questionnaire aura été construit au moment du recrutement qu'il s'agira donc pour la personne recrutée d'ajuster, finaliser et mettre en forme, avant d'en gérer la suite des opérations évoquées ci-dessus, en lien avec l'équipe de recherche et notamment les 4 chercheurs plus particulièrement impliqués sur cet axe de travail. Diverses méthodes pourront être mobilisées (analyse géométrique des données, mais aussi analyse de séquences, analyse de réseaux et/ou analyse lexicale selon les possibilités qu'offrira le questionnaire final). Cette tâche débouchera sur la participation centrale du/ de la postdoc à la rédaction d'une note d'analyse et de synthèse qui alimentera le rapport final ; et d'un à deux articles, au moins, en nom propre et/ou en collectif, qui seront proposées à des revues à comité de lecture.

La seconde tâche est transversale : elle consiste dans la construction, la rédaction et la tenue à jour pendant la durée du contrat d'un site internet (ou blog) présentant la recherche, les activités de l'équipe, l'organisation des séminaires, la participation de ses membres à des colloques et manifestations scientifiques et les premiers résultats scientifiques. Ce travail devra être soigné en raison de la consultation probable et fréquente de ce site par les enquêtés.

Intégré.e dans l'équipe de recherche, et en particulier travaillant au quotidien avec les membres du CSO, il est attendu de le / la postdoc une appropriation du sujet, des idées et des initiatives pour en assurer la portée scientifique, et un travail de valorisation des résultats qui visera à aider le recrutement possible du/ de la postdoc sur un poste de chercheur.e ou d'enseignant.e chercheur.se pérenne. Une partie du temps de travail du postdoc (autour de 20%) sera donc aussi, après négociation, dédiée à la valorisation de la thèse ou de travaux antérieurs par le/la postdoc et/ou à une activité d'enseignement, à Sciences Po ou ailleurs.

## **OBLIGATION DE SERVICE**

Outre la mission sur laquelle le candidat ou la candidate aura été sélectionné.e, le ou la postdoc prendra part aux activités générales du projet (ateliers, séminaires...). Des déplacements en France très ponctuels sont possibles pour ces activités (Lille, Rennes ou Nantes) mais la majeure partie du travail se déroulera à Paris.

Il est attendu que le/la postdoc prenne aussi en charge toutes les démarches administratives concernant la production d'une base de données : plan de gestion, de sécurisation et d'archivage des données ; autorisations nécessaires et dispositifs permettant le respect du secret statistique ; etc.

## **CONDITION D'ADMISSION**

Le candidat ou la candidate doit être titulaire d'un doctorat en sciences sociales et plus spécifiquement en sociologie ou en sciences politiques (date de soutenance impérative avant le 15 mai 2023).

## **COMPÉTENCES REQUISES**

- Le candidat ou la candidate devra avoir une expérience préalable d'enquête quantitative, si possible pas seulement dans l'exploitation mais aussi la construction de questionnaires, la gestion des données, les questions de redressement d'échantillon, etc. Des compétences spécifiques et attestées sur telle ou telle méthode quantitative seront appréciées.
- Des compétences dans le domaine de la sociologie du travail et des conditions de travail et/ou la science politique (du côté du personnel politique en particulier) seront appréciés.
- Des compétences en matière de site internet (montage et maintenance du site) seront aussi appréciés.
- Travail en collaboration avec une équipe scientifique de sociologues et politistes.
- Autonomie et prise d'initiatives.
- Qualités rédactionnelles et capacités à synthétiser et exploiter des données quantitatives.

## **CALENDRIER DE RECRUTEMENT**

Date de publication : 15 avril 2023

Date limite de candidature : 1<sup>er</sup> juin 2023

Présélection : semaine du 5 juin

Auditions : mardi 13 juin 2023 après-midi

Prise de poste : 1<sup>er</sup> septembre 2023

## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature complet devra être adressé, sous format numérique en un seul PDF, au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2023 à minuit à l'adresse suivante : [didier.demaziere@sciencespo.fr](mailto:didier.demaziere@sciencespo.fr) et [jerome.pelisse@sciencespo.fr](mailto:jerome.pelisse@sciencespo.fr)

Le dossier comprend :

- un curriculum vitae et une liste de travaux/publications ;
- le diplôme de doctorat (ou attestation) ;
- le rapport de soutenance de thèse
- une production scientifique pertinente en rapport avec le poste (article, chapitre, communication...)
- une lettre de motivation

## DURÉE DE RECRUTEMENT

Le contrat est d'une durée de 12 mois. Une prolongation de 6 mois est potentiellement envisageable, si les conditions le permettent et la personne recrutée l'envisage.

## RÉMUNÉRATION

Les recrutements se font sous la forme d'un contrat de recherche à durée déterminée à temps plein dont l'employeur sera Sciences Po.

Le salaire brut est de 2500€/mois, ajustée et éventuellement complétée (ticket restaurant, prime de précarité...) selon les règles en vigueur à Sciences Po en fonction de la date de soutenance de la thèse et de l'expérience préalable en tant que postdoc ou assistant de recherche.

### Annexe : fiche synthèse (modèle proposé par l'ancmsp)

Université/UMR/Equipe d'accueil	CSO, UMR CNRS – Sciences Po Paris
Faculté et/ou département	Département de sociologie (Sciences Po)
Durée du contrat et date prévue d'entrée en fonction	12 mois, 1 <sup>er</sup> septembre 2023 (prolongation éventuelle de 6 mois possible)
<b>PRÉREQUIS</b>	
Discipline de la thèse	Sociologie ou sciences politiques
Date limite de soutenance pour pouvoir postuler	15 mai 2023
<b>PROCÉDURE DE RECRUTEMENT</b>	
Pièces nécessaires à la candidature	- CV : <b>OUI</b> - Lettre de motivation: <b>OUI</b> - Publications à joindre: <b>OUI</b> - une à joindre - Rapport de soutenance de thèse : <b>OUI</b> - Références: <b>NON</b>
Processus de recrutement	- Dossier avant le 1 <sup>er</sup> juin et entretien le 13 juin 2023 (possible en visioconférence, si nécessaire)
<b>STATUT ET RÉMUNÉRATION</b>	
Statut exact figurant sur le contrat (ingénieur·e de recherche, chercheur·se post-doctorant·e, autre)	A priori, chercheur post-doctorant (à discuter)
Niveau de la rémunération (prise en compte de l'ancienneté, primes de précarité en fin contrat)	2500 euros brut / mois, rémunération ajustée et complétée (prime de précarité, ticket restaurant) selon les règles en vigueur à Sciences Po en fonction de la date de soutenance de la thèse et de l'expérience préalable en tant que postdoc ou assistant de recherche.
Remboursement des frais de transport domicile-travail	<b>OUI</b> , selon les règles en vigueur (remboursement de la moitié d'une carte navigo ou forfait vélo, etc.).
Autres avantages (prime de fin d'année, titres-restaurants, mutuelle, assurance hospitalisation, etc.)	Prime de précarité en fin de contrat, ticket-restaurant, mutuelle, etc.
<b>CONTENU DU POST-DOC</b>	

Liste des tâches à accomplir dans le cadre du· de la chercheur·se en post-doc	<p><i>-Travail précis à réaliser :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finaliser et mettre en forme un questionnaire</li> <li>- participer à la passation du questionnaire (par voie électronique)</li> <li>- dépouiller les réponses, mettre en forme les résultats « à plat »</li> <li>- vérifier la représentativité des répondants, assurer un redressement si nécessaire de l'échantillon</li> <li>- exploiter les données à l'aide de divers types possibles de traitement statistiques</li> <li>- rédiger un rapport analytique et synthétique issue du traitement de ces données</li> <li>- écrire un à deux articles (seul ou avec des membres de l'équipe), les présenter et les proposer à des revues scientifiques</li> </ul> <p><i>-Tâches administratives à prévoir? Si oui, lesquelles?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer l'élaboration et la maintenance d'un site web présentant la recherche</li> <li>- participer à la rédaction de compte rendu de réunion, séminaires de l'équipe</li> </ul>
Calendrier précis du déroulement du· de la chercheur·se en post-doc (début du travail de terrain, fin du travail de terrain, calendrier prévu pour l'écriture)	Début du travail au 1 <sup>er</sup> septembre 2023 Points d'étape réguliers, avec un objectif de passation du questionnaire vers fin octobre / novembre 2023 ; réception des réponses en janvier 2024 ; exploitations jusqu'en mai ; rédactions en juin et juillet 2024 et congé en août.
Pourcentage du temps de travail consacré à la valorisation de la thèse et des autres recherches antérieures du jeune chercheur / de la jeune chercheuse	A négocier mais a priori, autour de 20% maximum (un jour / semaine)
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	
Déplacements prévus et conditions (prise en charge des frais, montant de la prise en charge, avance des frais par le laboratoire d'accueil etc.)	OUI-si nécessaire (mais a priori, peu le cas)
Budget prévu pour la participation du·de la chercheur·se en post-doc à des congrès et autres réunions académiques pour présenter le travail effectué dans le cadre du contrat	OUI-dans le cadre du projet
Disponibilité d'un bureau et d'un ordinateur en parfait état pour le·la chercheur·se en post-doc	OUI
Mise à disposition du·de la chercheur·se en post-doc du matériel nécessaire à la réalisation du travail (logiciels, dictaphone, etc.)	OUI
Modalités d'intégration prévues pour le post-doc au sein du laboratoire de recherche d'accueil du·de la chercheur·se (sera membre de plein droit du laboratoire, pourra bénéficier des aides financières que le reste des membres, page internet, mail-list...)	OUI Si oui, veuillez svp préciser les conditions: membre du CSO pendant la durée du contrat (cf. charte des postdoctorant.es du CSO), accès à liste mail, aide financière, page internet, etc.
<b>POSSIBILITÉS DE VALORISATION DE LA RECHERCHE</b>	

Le nom du·de la chercheur·se en post-doc figurera, pendant la durée du contrat et après la fin de celui-ci, dans toutes les publications/communications issues, totalement ou partiellement, du travail du·de la chercheur·se en post-doc	OUI
Moyens prévus après la fin du contrat pour assurer la participation du·de la chercheur·se en post-doc à des colloques/congrès afin de valoriser le travail effectué	OUI, sous condition et si le postdoc demande et est accepté comme associé au Centre.